

En 2001 St Andrew's College a ouvert l'Annexe Européenne afin d'offrir aux élèves de l'école dont les parents travaillent pour la Commission Européenne, l'Office Alimentaire et Vétérinaire et de la Fondation Européenne un enseignement dans leur langue maternelle ainsi que des cours de seconde ou troisième langue vivante. La construction d'un bâtiment dédié à ces élèves, "l'Annexe" a été subventionnée par la Commission Européenne. Ce bâtiment se compose de 8 salles de classe et d'une salle commune qui sert de bibliothèque et de lieu de rencontre. Ce bâtiment a depuis prit le surnom de "Village Européen"! L'atmosphère à l'Annexe pendant la journée est toujours très multiculturelle et vivante, les murs sont remplis des couleurs des décorations et posters qui sont régulièrement produits dans les différentes classes et les professeurs et les élèves jonglent souvent entre plusieurs langues.

L'ensemble des professeurs de l'Annexe enseignent leur langue maternelle. A ce jour, les professeurs de l'Annexe sont les suivants :

Coordinatrice:	Monica Lynott
Assistante coordinatrice:	Laura Griffin
Français:	Séverine Reneaud, Estelle Breton, Cécilia Travers
Italien:	Alessandra Di Claudio, Maria Rosa Fry
Allemand:	Kati Schulz
Espagnol:	Elba Agulla, Gara Torres
Suédois:	Regina Harkin
Hongrois:	Hajnal Harrach
Grec:	Irma Bochorishvili
Bulgare:	Susie Gogan
Etudes Européennes:	Maria Rosa Fry

Langue maternelle

Les élèves de l'école primaire et de l'école secondaire suivent des cours dans leur langue maternelle à l'Annexe européenne 5 fois par semaine pendant que leurs camarades de classe suivent les cours d'irlandais. L'annexe offre aussi des cours en langue maternelle pour les élèves qui souhaitent suivre les cours de préparation au Baccalauréat International en première et terminale.

Langue étrangère

Les élèves de l'école secondaire ont 4 à 5 classes de langue étrangère par semaine et ceux de l'école primaire en ont 3. Il est aussi possible d'apprendre une deuxième langue étrangère sur demande de votre part. De plus, les élèves de l'école primaire ont une classe par semaine d'études européennes.

Examens

Les élèves peuvent passer les épreuves de langue du Junior Certificate et du Leaving Certificate dans leur langue maternelle, leur deuxième langue ainsi que leur troisième langue.